

CLERY EN VEXIN



***Bulletin Municipal
Janvier 2016***



Editorial

La France a connu une fin d'année meurtrière, c'est par ces mots d'Albert Camus (Les Justes) : 'Il n'y a pas de bonheur dans la haine' que je vous résume mon souhait pour un monde de paix en cette nouvelle année 2016. Par cette pensée, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux.

Notre village reste un lieu de vie agréable et l'équipe municipale fera en sorte qu'il le reste et que nos enfants puissent grandir dans ce contexte favorable.

Je profite ainsi de cette occasion pour rappeler à chacun qu'il est important de se respecter les uns les autres, et que pour se faire il est bon de préserver notre environnement. Aussi, il vous appartient de faire le tri de vos déchets correctement et de faire en sorte que les devantures de vos propriétés soient nettoyées et entretenues avec soin.

L'équipe municipale a donc décidé dans ce bulletin de consacrer un article sur les consignes de tri sélectif et de vous rappeler que les trottoirs doivent rester accessibles aux piétons et ne doivent pas être le lieu de stationnement et de stockage des conteneurs.

Aussi, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux clérysiens, qu'ils trouvent dans notre village et dans le Vexin une qualité de vie satisfaisante à la hauteur de leurs espérances.

Pour conclure, je tiens à remercier les bénévoles qui œuvrent à animer le village, les enseignants et enfin le personnel communal qui remplit sa mission avec dévouement et compétence.

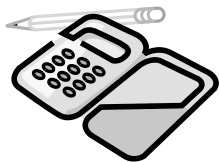
Bonne lecture.

Très cordialement.

*Le Maire,
Jacques Beaugrand*



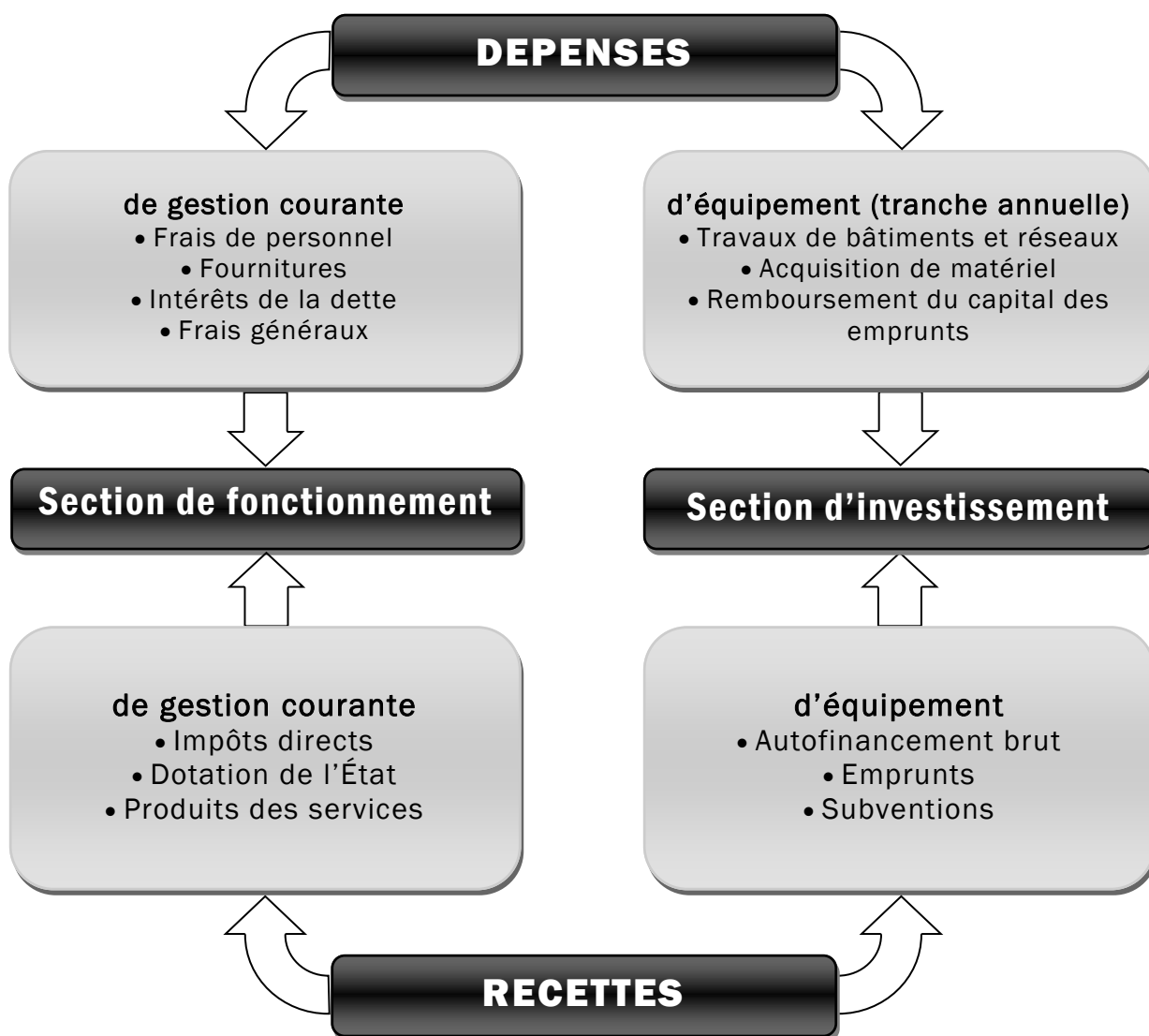
Les finances locales



A l'approche de la préparation du prochain budget municipal et dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, d'augmentation des exigences (réforme des rythmes scolaires, accessibilité des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite, zéro phyto, contribution obligatoire au fonds de péréquation des ressources communales pour aider les communes « moins riches » ...) et de transfert des compétences, nous avons souhaité vous rappeler la structure du budget d'une commune comme la nôtre.

La distinction doit être faite entre le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Chacun concerne des dépenses et des recettes particulières.

Ces deux comptes se structurent par les postes principaux visibles sur le graphique ci-dessous. Ce dernier fait aussi apparaître la relation qui existe entre le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.



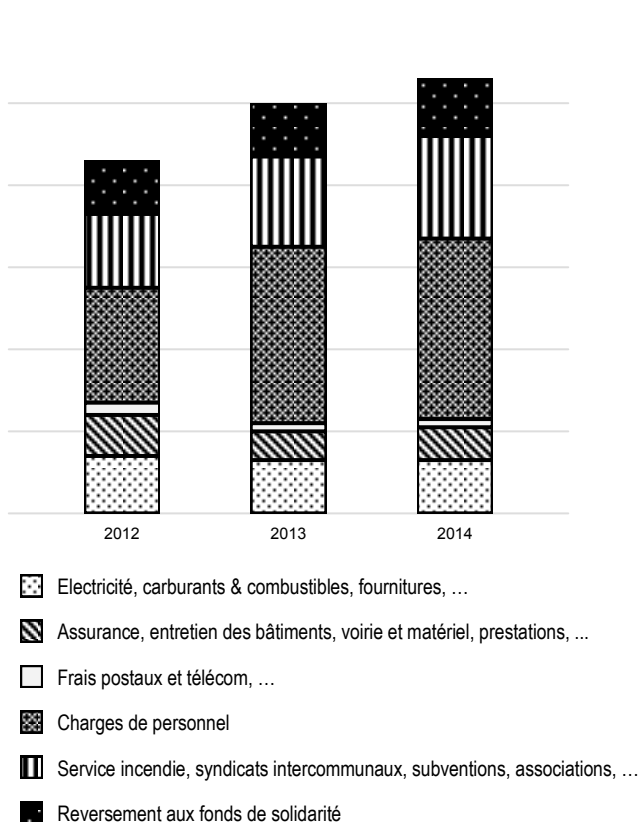


Les finances locales

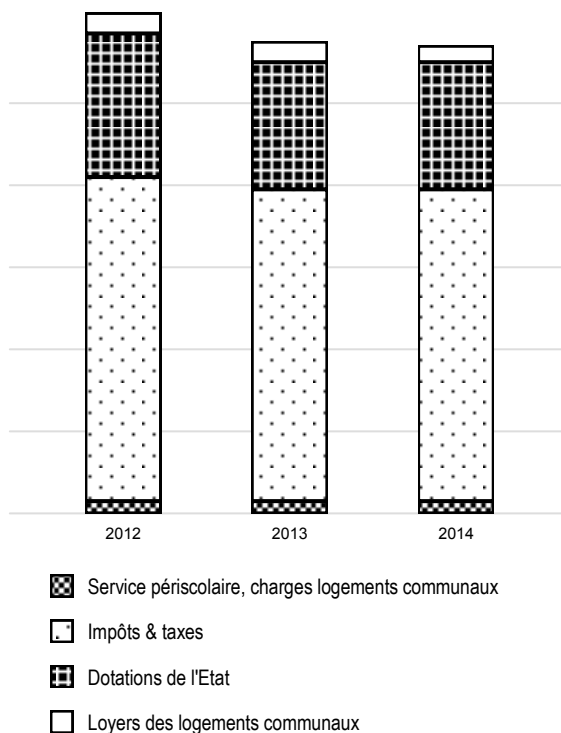
La vocation du budget de fonctionnement est de dégager une capacité d'autofinancement : excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (charges de personnel, charges de gestion courante, charges de la dette, subventions et contingents). Cette capacité d'autofinancement permet de financer des investissements en limitant le recours aux emprunts, lesquels comportent toujours un coût futur : les charges d'intérêt et frais financiers.

L'analyse des comptes administratifs des 3 dernières années montre une augmentation significative des dépenses de fonctionnement (+ 19 %) et une baisse des recettes de fonctionnement (- 8 %) liées en particulier à la diminution des dotations de l'Etat. La capacité d'autofinancement permettant à la commune d'investir a donc diminué de plus de 27 % sur cette période.

Dépenses de fonctionnement (sur 3 ans)



Recettes de fonctionnement (sur 3 ans)



Taux d'imposition des taxes locales

Lors de la séance du 23 mars 2015 et afin de limiter la pression fiscale sur les ménages clérysiens, le conseil municipal a voté à la majorité le maintien des taux pour l'année 2015, soit :

- | | | | |
|----------------------|---------|---------------------------------------|---------|
| • Taxe d'Habitation | 12,04 % | • Taxe Foncière Non Bâti | 44,70 % |
| • Taxe Foncière Bâti | 9,46 % | • Cotisation Foncière des Entreprises | 14,17 % |



Echos du Conseil

Subvention pour le transport scolaire



La commune de Cléry-en-Vexin participe aux frais de transport de nos collégiens et lycéens. Ainsi, elle subventionne les cartes scolaires de bus lignes régulières à hauteur de 40,00 € (pour un coût global de 114 €) et les cartes Imagine'R à hauteur de 65,00 € (pour un coût global de 341,90 €). Pour pouvoir bénéficier des subventions de la commune, les dossiers (nouvelle carte ou renouvellement) doivent avoir impérativement été tamponnés en mairie avant d'être transmis à la société TIM'BUS.

Noël des Anciens



Fidèle à son habitude, le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité honorer les anciens du village à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le CCAS a offert aux seniors un bon cadeau (valable dans le magasin Super U de Magny) d'une valeur de 55,00 €. Cette année, 42 Clérysiens ont bénéficié de ce bon de Noël.

Les anciens ont également été conviés à un goûter le 18 décembre 2015 à la salle du Préau.

Recensement militaire

Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire.



Les jeunes gens et les jeunes filles doivent se faire recenser, entre le jour de leur seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant, munis de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. Si vous ne pouvez pas effectuer vous-même les démarches, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal.

Une attestation de recensement vous sera alors délivrée. Elle vous sera nécessaire pour les inscriptions aux concours ou examens (permis de conduire, baccalauréat,...).

Les données du recensement serviront à l'inscription automatique à 18 ans sur les listes électorales.

Conservez bien votre attestation car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national :

Etablissement du Service National IDF
CS 10702
78013 Versailles Cedex

Lutte contre l'insécurité routière



Pour connaître le nombre de points restant sur votre permis de conduire ou disposer d'un relevé intégral des informations sur votre permis de conduire, vous pouvez à tout moment faire la demande auprès de votre préfecture. Si vous commettez une infraction,

le ministère de l'intérieur vous informe du nombre de points perdus et de votre solde.

Le téléservice <http://www.telepointsinfo.fr> vous permet de consulter le nombre de points affectés à votre dossier de permis de conduire, au moment de la visualisation.

Pour y accéder, vous devez être en possession de votre numéro de dossier et de votre code personnel confidentiel sécurisé. Ces éléments figurent sur les trois documents suivants :

- sur le relevé intégral de votre dossier de permis de conduire, qui vous sera délivré par la préfecture
- sur les lettres référence 48M et 48N, envoyées en recommandé par le ministère de l'intérieur aux conducteurs.

Passage à la TNT Haute Définition



Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) se fera au cours de la nuit du 4 au 5 avril

2016 sur toute la France métropolitaine.

Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, il suffit d'acheter un adaptateur compatible MPEG-4 vendu à partir de 25/30 euros.

Le 5 avril, il sera nécessaire de procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.



Echos du Conseil

Ensemble, rendons notre village plus propre !



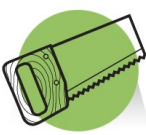
La mairie reçoit très régulièrement des signalements et des plaintes concernant les déjections canines.

Quoi de plus désagréable que d'attaquer un chemin ponctué de déjections ou de slalomer sur le trottoir de peur de se coller une crotte de chien sous la chaussure, sans parler de notre agent municipal amené à tondre les pelouses de l'espace public !

Savez-vous que les déjections canines dans les bacs à sable sont également susceptibles de transmettre des pathologies parasitaires, bactériennes ou virales.

Les bonnes habitudes, l'éducation, le respect des autres sont au centre de la problématique des pollutions canines. Ce n'est pas la responsabilité de nos compagnons à quatre pattes qui est mise en cause, mais celle de leurs propriétaires. La municipalité n'est pas l'ennemie du chien, mais son propriétaire a aussi quelques devoirs : à commencer par celui du ramassage des déjections sur les trottoirs, la chaussée et les espaces verts.

Abattage d'arbres



Avant d'entreprendre ces travaux, renseignez-vous et assurez-vous auprès de la mairie que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) vous y autorise.

En effet, un grand nombre d'espaces arborés dans la commune sont protégés ou à préserver. Une autorisation d'abattage, délivrée par la mairie est nécessaire dans toutes ces zones indiquées dans le PLU.

En règle générale, en cas d'autorisation, les arbres abattus doivent être remplacés par des espèces qui sont précisées dans le règlement du PLU.

Publication



Le bulletin municipal paraît une fois par an, en janvier, et est rédigé par les membres de la commission Information et Communication.

Les photos prises au cours de l'année ont été réalisées par Virginie LENGLET, Georges VIALON, Serge PARIS, Jérôme GUERIN, Dominique DE SCHEPPER.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de « gueule » (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courrier ou les déposer au secrétariat de mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin municipal, ou par mail à :

commune-de-clery@wanadoo.fr

Vexin Centre s'agrandit



A compter du 1^{er} janvier 2016, la commune de BERVILLE (340 habitants et 850 hectares) rejoint la Communauté de Communes Vexin Centre qui compte désormais 35 communes.

Jusqu'à présent, ce village était membre de la communauté de communes de la Vallée du Sausseron dissoute au 31 décembre 2015.

La CCVC en quelques chiffres :

- 35 communes
- Population : 23 850 habitants
- Superficie : 24 250 hectares
- 19% du territoire du Val d'Oise.

Pôle Emploi



Dès le lundi 8 février 2016, le Pôle Emploi de Cergy modifie les modalités et les horaires d'accueil :

- Accès libre de 9h00 à 13h15 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h00 le vendredi
- Accueil uniquement sur rendez-vous de 13h15 à 17h00 du lundi au jeudi.



Echos du Conseil

Passage



Une maison de l'adolescent et du jeune adulte, ouverte à Marines chaque mardi de 16h à 18h, reçoit sans rendez-vous des adolescents à partir de 13 ans, seuls ou accompagnés, des jeunes adultes jusqu'à 25 ans et leur famille, confrontés à des problèmes personnels, à des enjeux familiaux, à des difficultés scolaires, à des questionnements sur la santé. Un travailleur social et/ou une infirmière écoutent leurs soucis, leurs difficultés, leurs projets, leurs doutes et leurs questions.

Au besoin, ils les accompagnent vers une prise en charge extérieure.

Contact et renseignements :

10 bis boulevard Gambetta - 95640 Marines
Tél. : 01 30 17 42 05
Courriel : passage@ch-pontoise.fr

La Gendarmerie Nationale recrute



Souvent insoupçonnés, les métiers de la Gendarmerie Nationale sont aussi enrichissants que variés.

Tout au long de l'année, la gendarmerie recrute sous conditions, des hommes et des femmes, avec ou sans diplôme, âgés de 17 à 35 ans, dans les filières opérationnelles ou spécialisées pour devenir Officiers, Sous-officiers ou Volontaires.

Informations, inscriptions et contact sur le site Internet : <http://www.lagendarmerierecrute.fr>

Le Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Paris est à votre disposition pour tout renseignement.

Coordonnées du centre d'information

Gendarmerie de Paris

Caserne Verines
12, Place de la République
75010 PARIS (Métro République)
Tel: 01.85.56.25.53
Mail: cir.paris@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Vexin Centr'aide



La CCVC lance une plateforme de mise en réseau des habitants, des associations, des collectivités et des acteurs locaux qui peuvent ainsi étendre leur présence sur notre territoire.

Le site <http://www.vexincentreaide.fr> est un site internet d'annonces gratuites d'aide et de partage dédié aux habitants de la Communauté de Communes Vexin Centre.

Ce site permet en un seul clic de publier une annonce et de rencontrer les habitants de la CCVC pour proposer ou trouver gratuitement un covoiturage, rechercher des stages, faire garder ses enfants, partager ses passions (cuisine, sport, musique...), ses compétences (techniques, manuelles...), échanger des objets (recyclerie) ou acquérir de nouveaux savoir-faire.

Au total, 14 rubriques sont à la disposition des habitants de la Communauté de Communes pour chercher ou bien proposer un service.

A travers ce nouveau service, la Communauté de Communes souhaite permettre aux habitants :

- De se trouver et de se contacter pour partager leurs passions,
- D'échanger des services et de s'entraider dans la vie réelle,
- De favoriser la création de liens qui profiteront à l'animation locale, au développement des solidarités et à la vie de nos communes.



Echos du Conseil

Assainissement

La Commune de Cléry-en-Vexin dispose d'un système d'assainissement collectif (réseau de collecte et station d'épuration) depuis la fin des années 70. Les années faisant, il devient nécessaire d'engager un programme d'actions visant à maintenir à niveau ce système d'assainissement, dans l'objectif de préserver le milieu naturel environnant.

Pour ce faire, la Commune de Cléry-en-Vexin s'est adjointe, par voie d'appel d'offres, les services du bureau d'études AMODIAG Environnement en tant qu'Assistant Maître d'Ouvrage (AMO).

Le bureau d'études aura pour missions principales :

- La réalisation d'études de faisabilité sur les réseaux et la station
- La réalisation d'une étude de mise en conformité des raccordements
- L'assistance à la commune pour la recherche et le suivi de prestataires tiers (géomètre, géotechnicien, maître d'œuvre, ...)
- L'assistance à la commune pour le montage de dossiers de demandes de subventions

La Commune voisine de Nucourt présentant des caractéristiques quasi-similaires (nécessité d'une remise à niveau du système d'assainissement collectif), les 2 communes se sont associées et ont réalisé un groupement de commandes.

Nous reviendrons vers vous plus en détail au travers de réunions publiques d'informations.

Professionnels et associations

A travers cette rubrique et suite à la diffusion du questionnaire « Professionnels et Associations, faites-vous connaître ! », la municipalité vous présente les associations et professionnels qui ont accepté de paraître dans le bulletin municipal.

Pizza Polo

Parking de la mairie (jeudi de 17h à 21h)

Pizzas cuites au feu de bois

Portable: 07.63.23.12.34

Mme Véronique CATALLO

1, Place de l'église

Architecte DPLG - Missions complètes et partielles, constructions neuves ou réhabilitations pour clients privés et publics

Téléphone: 01.34.67.45.12

Portable: 06.83.16.93.82

Mail: veroniquecatallo@cegetel.net

STP

3, chemin des Fermes

Travaux, Terrassement, Assainissement, Démolition, Location d'engins avec chauffeur

Portable: 06.70.30.83.99

Mail: stp.pannier@orange.fr

Association Mereen Music

M. Eric EPIARD

4, place de l'église

Cours de guitare, arrangement, harmonie, enregistrement

Portable: 06.11.05.18.38

Mail: epiard.eric@wanadoo.fr

Association Vexin Musiques Actuelles

M. Laurent BENALET

6, rue du Calvaire

Enseignement des musiques actuelles (cours de guitare et de guitare basse), organisation de concerts et événements culturels dans le Vexin

Portable: 06.28.07.22.12

Mail: cmactus@gmail.com



Echos du Conseil

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Réseaux câblés du Vexin (SIERC) a pour mission le développement des réseaux électriques des communes de son territoire.



Le SIERC a en particulier en charge l'effacement de réseaux aériens. Souvent réalisés dans le cadre d'un aménagement, les travaux ont pour objectif l'amélioration de notre environnement, mais ils participent également à la fiabilisation de la distribution d'électricité et à la diminution des factures d'éclairage.

Les travaux ont eu lieu dans les rues du Château, du Cul de Sac, de l'église, du Bois de Morval et le chemin du Plessis entre septembre et décembre 2015. Ils ont consisté à enfouir les lignes électriques et téléphoniques, à reprendre les branchements individuels des habitations et à supprimer les poteaux. Cet effacement de réseaux a été réalisé par l'entreprise BIR.

Plusieurs collectivités locales ont participé à ces travaux pour un montant total estimé à 297 000 € (HT). La commune de Cléry-en-Vexin participe financièrement à ces travaux à hauteur de 30 % (soit plus de 89 000 € - HT) pour le réseau électrique et l'éclairage public.



De nouveaux modèles de candélabres et lanternes (technologie LED) ont été installés dans ces rues.

Ils sont économes en énergie et donnent une luminosité plus homogène sur la rue.

Ce chantier qui s'inscrit dans une démarche de développement durable est un test pour ce nouveau type d'éclairage car ce sont les premières artères du village à en être dotées.

Terrain de pétanque

Au cours de l'année 2015, la municipalité a aménagé un terrain de pétanque situé à proximité de l'aire de jeux et du terrain de foot. Les amateurs de pétanque pourront pratiquer activement leur sport favori et bénéficier d'un espace agréable.

Un élagage aux abords du parc de jeux a été rendu nécessaire.



Logement de la mairie

Le conseil municipal a décidé de séparer en deux circuits les réseaux de gaz qui alimentent le logement communal et les bâtiments communaux (école, salle polyvalente et mairie).

Une nouvelle citerne à gaz a donc été enterrée à proximité de la mairie. Ces travaux permettent dorénavant de disposer d'une facturation spécifique pour le logement communal et d'optimiser les consommations de gaz de l'école.





Environnement et Cadre de vie

Ramassage des ordures ménagères



Lundi

Collecte des bacs jaune et bleu (semaine paire)

Bac jaune : Uniquement bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes

Bac bleu : Uniquement journaux, magazines et prospectus

Collecte du bac vert (semaine impaire)

Bac vert : Uniquement bouteilles, bocaux et pots en verre

Vendredi

Collecte des ordures ménagères

La municipalité rappelle que les conteneurs pour les ordures doivent être sortis la veille au soir et rentrés au plus tôt.

Collecte des encombrants



- Mardi 16 Février 2016
- Mardi 28 Juin 2016
- Jeudi 10 Novembre 2016

Liste des objets encombrants non collectés



- Gravats, sacs de plâtre, ciment, mortier
- Produits explosifs (ex. : bouteille de gaz)
- Produits toxiques (batteries, huiles usagées, produits de traitement,...)
- Objets dont le poids est supérieur à 50 kg
- Objets dont les mesures excèdent 1,75 x 1,50 x 0,50 m
- Déchets verts, souches d'arbres et sapins de Noël
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques, ...)

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Magny-en-Vexin

Adresse: 23 rue Gutenberg - Parc d'activités économiques de la Demi-Lune

Été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi	09h00-12h00	14h00-19h00
Mardi	-	-
Mercredi	09h00-12h00	14h00-19h00
Jeudi	-	-
Vendredi	09h00-12h00	14h00-19h00
Samedi	09h00-12h00	14h00-19h00
Dimanche	09h00-13h00	-

Hiver : du 1^{er} octobre au 30 mars

Lundi	09h00-12h00	14h00-17h00
Mardi	-	-
Mercredi	-	14h00-17h00
Jeudi	-	-
Vendredi	-	14h00-17h00
Samedi	09h00-12h00	14h00-17h00
Dimanche	09h00-13h00	-



Environnement et Cadre de vie

La commune de Cléry-en-Vexin s'engage dans un programme de gestion différenciée des espaces communaux

La gestion différenciée, qu'est ce que c'est ?

L'évolution de la réglementation et les interdictions annoncées obligent la commune à s'intéresser aux solutions alternatives aux produits phytosanitaires (pesticides). Ce qui entraîne donc le passage au sans phyto à long terme.

Sous l'égide du Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNR), la commune s'est engagée vers cette démarche. Aussi, cette politique de gestion des espaces verts implique une autre façon de penser, de voir, d'aménager et d'entretenir le territoire qui doit se traduire par la mise en place d'un programme d'actions sur plusieurs années. La première action sera de pratiquer un désherbage alternatif sur la commune puis de définir un plan d'actions qui mènera au sans phyto.

La commune écouterait les propositions techniques alternatives présentées par le bureau d'études ECO'logic, mandaté par le PNR.

De plus, les habitants pourront être acteurs de la démarche, et le sont, déjà, pour certains. Des trottoirs sont investis et fleuris. Ainsi, cela pourrait être une solution à envisager pour limiter l'entretien à la charge de notre agent communal, tout en apportant une plus-value paysagère à notre village. Les trottoirs, trop étroits, pourraient être laissés enherbés naturellement.

Les objectifs:

- Préserver la ressource en eau
- Protéger la santé
- Préserver la qualité du paysage communal
- Améliorer la biodiversité
- Optimiser le budget d'entretien des espaces verts

Comment ?

- En faisant évoluer les pratiques
- En favorisant les plantes vivaces
- En favorisant les arbustes et herbacées par la plantation d'espèces locales
- Pour le désherbage, en préférant des techniques mécaniques
- En luttant contre les maladies qui touchent les fruits et légumes avec d'autres pratiques
- En utilisant un paillage sur les plates-bandes et massifs fleuris mais aussi pour le potager
- En favorisant le compostage pour recycler les végétaux
- En assurant l'entretien devant chez soi





Environnement et Cadre de vie

La commune de Cléry-en-Vexin s'engage dans un programme de gestion différenciée des espaces communaux

Cette démarche environnementale a déjà été mise en œuvre par plus de 4000 collectivités de toutes tailles.

Qui sont les acteurs de cette démarche ?

Les communes, les intercommunalités, les particuliers, il suffit de le vouloir.

Si vous aussi, vous souhaitez transmettre aux enfants d'aujourd'hui et de demain un environnement plus sain : jardinez différemment, acceptez ces herbes folles qu'on dit mauvaises.

Le PNR prévoit de vous accueillir à des ateliers de sensibilisation sur les méthodes de jardinage écologique.

Impact sur la vie communale

La façon de travailler de notre agent communal sera profondément modifiée. Les outils de désherbage remisés depuis bien longtemps devront être ressortis du hangar. Certes, financièrement, cela a un coût: il est évident que désherber manuellement est plus long.

Notre cimetière sera entretenu d'une façon différenciée suivant les espaces (allée, prairie, bande enherbée).

Adaptons notre langage, et nos mentalités !



Les herbes folles n'ont jamais été de mauvaises herbes bien au contraire, elles participent activement à l'écosystème.

Oui, il y aura parfois des herbes sur nos trottoirs et nos talus, mais notre agent communal n'a que deux bras et deux jambes. Il nous faudra donc être indulgents, patients et reconnaissants de son travail au quotidien.



Un nouveau site Internet pour la commune

La commune de Cléry-en-Vexin s'est dotée en milieu d'année 2015 d'un nouveau site Internet destiné aux habitants, élus, associations et entreprises pour mieux les informer sur l'actualité du village, les projets en cours et les services proposés.

L'adresse du site reste la même <http://www.clery-en-vexin.fr> mais son graphisme et son ergonomie ont été modernisés pour répondre aux usages actuels.

Plus intuitif : Toute la navigation a été revue permettant de trouver facilement l'information recherchée. Ce site est un véritable « portail d'accès » à une multitude d'informations entièrement réécrites. Les données seront mises à jour régulièrement et notamment les rubriques « au fil de l'actu » et « agenda ».

Plus de proximité et de réactivité : De nombreux outils et services sont proposés sur cette nouvelle version pour renforcer la proximité et la réactivité avec les habitants, notamment grâce à la rubrique « Mairie pratique ». Les internautes peuvent également joindre facilement le secrétariat de mairie via le formulaire « Suggestions et Contacts » mis à disposition sur le site.

Plus d'actualités : Le site contient de nombreuses informations liées à l'actualité : « l'agenda » avec les manifestations de la communauté de communes Vexin Centre, la rubrique « Etre informé » proposant de s'inscrire à la newsletter de la commune.

Les « Actualités » de la page d'accueil permettront à l'internaute de prendre connaissance en un coup d'œil, des temps forts passés ou à venir organisés par la Commune, de la date des prochains conseils municipaux ...

Plus d'informations utiles : Le site est résolument construit comme un « portail d'accès » à différentes thématiques. Ainsi, de nombreuses pages renvoient les internautes vers d'autres sites internet comme ceux de la Communauté de Communes, du SMIRTOM, du Conseil Départemental du Val d'Oise, du Parc Naturel Régional du Vexin français,... afin de mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la vie publique et de faciliter les recherches des usagers.

Plus de services pratiques : Le site propose également une palette de petits outils comme le cadastre, des numéros utiles, l'accès à la plateforme d'entraide Vexin Centr'aide, un module de cartographie pour que le site accompagne au mieux l'internaute dans son quotidien.

Ce site Internet est accessible depuis votre mobile puisqu'il s'adapte automatiquement aux différents formats de Smartphones et de tablettes.

Les associations qui souhaitent faire paraître leurs événements dans l'agenda peuvent rentrer en contact avec le secrétariat de mairie en remplissant un formulaire dans la rubrique Vie Associative.





Comité des Fêtes-Foyer Rural



Madame, Monsieur,

Cette année encore, l'association Comité des Fêtes - Foyer Rural a pu compter sur les talents et sur le savoir-faire de nombreux clérysiens qui se sont réunis dans un même but : animer et faire vivre notre village.

Cela fait chaud au cœur de constater un tel élan. En dehors de l'aide inestimable apportée à notre village, le bénévolat est enrichissant et valorisant pour ceux qui le pratiquent.

Dans nos villages, il manque souvent de « petites occasions » ... pour se dire bonjour, pour se poser un moment, pour discuter ensemble, pour rendre un service ou pour vivre des temps pleins de simplicité et de convivialité avec ses voisins.

Au travers des activités proposées tout au long de l'année, le CFFR vous invite à prendre le temps de souffler, de vous évader ou tout simplement de vous amuser. N'hésitez pas à nous rejoindre encore plus nombreux en 2016.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une excellente année. Que 2016 vous apporte santé, paix, bonheur et surtout de grands moments de plaisir et d'évasion.

Bonne année 2016 à tous,

Jérôme GUERIN
Président du CFFR



Composition du Conseil d'Administration

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| • Jérôme GUERIN | Président |
| • Franck DELORME | Vice-Président |
| • Patricia BARRON | Trésorière |
| • Séverine DE SCHEPPER | Trésorière adjointe |
| • Georges VIALLO | Secrétaire |
| • Cindy GALLARDO | Secrétaire adjointe |
| • Nadège BESLON | |
| • Catherine CHEVALIER | |
| • Cyril DEMARD | |
| • Eric DROMAS | |
| • Flore QUILLET-JACQUOT | |
| • Sylvie THOMAS | |
| • Maxime URIE | |

Comment adhérer ?

Pour soutenir l'association Comité des Fêtes - Foyer Rural de Cléry-en-Vexin, vous pouvez vous procurer les cartes d'adhérents auprès des membres du bureau.

Ces cartes sont vendues au prix de 8,00 € pour les adultes et de 6,00 € pour les enfants.

Appel à projets

- Vous avez une idée ou une compétence,
- Vous souhaitez organiser un événement festif, culturel ou sportif
- Vous souhaitez créer une activité régulière
- Vous aimeriez vous investir dans l'animation du village

Les activités culturelles et de loisirs contribuent au bien-être du village et de ses habitants. Une idée, un projet, n'hésitez pas à nous les faire partager, nous essaierons de les concrétiser ensemble.

**Le bénévolat vous tente,
contactez Jérôme GUERIN
au 06.89.74.84.97**

Réservez dès à présent pour la brocante :

Dimanche 26 Juin 2016



Des nouvelles de l'école

ECOLE DE LA FONTAINE

Cette année, les 5 classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) travaillent sur le thème de la biodiversité et plus particulièrement sur la faune et la flore que l'on peut rencontrer dans le Vexin.

Blaireaux, hérissons, renards, sangliers, escargots, chevreuils et petites bêtes n'auront plus de secret pour les enfants!

En rapport avec ce projet, les 2 classes de maternelle ont déjà visité la lombriculture de Cléry et participeront à 3 animations du Parc Naturel Régional (PNR) au mois de mai.

L'école poursuit ses sorties dans le village au fil des saisons et adhère toujours à l'Union Sportive des Ecoles Primaires (USEP) avec des rencontres au CDFAS d'Eaubonne, au Bois de Morval ou de « Marche et Roule ».

Meilleurs vœux de réussite à tous les élèves pour cette nouvelle année !



*Spectacle des Nouvelles Activités
Périsscolaires (juin 2015)*



*Ecole de la fontaine
Remise des prix (juin 2015)*



Spectacle de fin d'année (juin 2015)



Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Samedi 7 février 2015 - Soirée Savoyarde



Le Comité des Fêtes - Foyer Rural avait choisi d'afficher au menu de cette soirée à thème, une salade savoyarde, une croziflette et une tarte aux myrtilles. Les produits préparés sur place par les cuisiniers du CFFR avaient été soigneusement sélectionnés, quelques jours plus tôt, au cœur de la vallée de la Maurienne par Raymond Thomas.

Plus de 80 personnes étaient présentes dont beaucoup de familles du village mais également des représentants des foyers ruraux voisins que nous remercions vivement pour leur présence.

Durant l'apéritif, la salle polyvalente avait pris des airs de ginguette au son de l'accordéon de Daniel.

Dimanche 15 mars 2015 - Loto



Déjà auréolé d'une excellente réputation, le loto organisé le dimanche 15 mars 2015 par l'association Comité des Fêtes - Foyer Rural n'a pas failli à sa renommée. Une organisation parfaitement rôdée, avec près de dix ans d'expérience, et de nombreux lots (d'une valeur totale de plus de 1000 euros) ont attiré une foule immense, qui se pressait devant la salle polyvalente. Cette année, les organisateurs avaient innové en installant la buvette et le stand restauration dans la cour de l'école.

Les bénéfices de cette journée permettent au CFFR de financer un grand nombre d'actions au profit des habitants du village, ce qui reste l'objectif et la motivation principale des organisateurs.

Pour l'anecdote, les deux plus gros lots mis en jeu (une tablette tactile 2 en 1 et un séjour au parc d'attractions du Puy du Fou) ont été gagnés par une habitante de Banthelu : Elodie Defain.

Cette année, le CFFR proposera un loto spécial enfants le dimanche 14 février 2016 et un loto pour les adultes le dimanche 13 mars 2016.





Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Dimanche 22 mars 2015 - Elections Départementales



Les élections départementales ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015 afin d'élire l'intégralité des conseillers départementaux, pour la première fois au scrutin binominal majoritaire. La commune de Cléry-en-Vexin est désormais rattachée au canton de Vauréal qui regroupe 40 communes et 51 618 habitants.

Jacques Beaugrand, maire de Cléry-en-Vexin, a été la mascotte de cette soirée électorale. Il est venu à l'hôtel de ville de Vauréal apporter les résultats de la commune... en tracteur avec son premier adjoint.

« C'est pour symboliser le fait que nous sommes des citoyens ruraux et que nous voulons le rester », a expliqué Jacques Beaugrand à la presse locale. Il a tout de même mis 45 minutes pour rallier les deux communes.

Dimanche 29 mars 2015 - Carnaval du RPI



Nous sommes le 27 Mars 2015, il est 14h00 et tout est calme dans Cléry-en-Vexin.

Soudain, les rues du village s'animent et le char du carnaval arrive pour prendre la tête du défilé des enfants des écoles.

Cette année, le thème du carnaval était « Les contes et légendes ». Des princesses, le loup et le petit chaperon

rouge, Blanche Neige, et bien d'autres personnages, accompagnés de leurs parents, s'élancent dans la bonne humeur au son d'une musique endiablée.

Sous le regard des habitants, des passants et de nombreuses familles, les enfants, habillés dans des vêtements multicolores, ont fait sensation lors du défilé dans les rues du village.

Cette joyeuse manifestation s'est terminée à la salle polyvalente par une dégustation de crêpes et gâteaux et par une tombola pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Merci aux bénévoles de l'association « Cantine et animations du RPI » pour l'organisation de cette manifestation, aux gilets jaunes qui assuraient la sécurité dans les rues, aux enseignants, à la municipalité, au CFFR et à tous ceux qui ont œuvré au bon déroulement de cette journée.





Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Jeux Intervillages 2015 - Samedi 11 avril 2015

En ce matin du 11 avril 2015, malgré un temps froid et humide, une bonne poignée de bénévoles clérysiens s'activait avec ardeur dans tous les coins du village pour accueillir dans les meilleures conditions, les 13^{èmes} Jeux Intervillages de l'ancien canton de Vigny.

Mobilisée depuis novembre 2014, l'équipe d'organisation n'avait rien laissé au hasard. Pour l'occasion, la commune de Cléry-en-Vexin avait imprimé un t-shirt aux couleurs de notre village qui a été remis à notre trentaine de participants.



Vers 13h30, un cortège ininterrompu de véhicules s'est acheminé vers notre bourgade pour déposer les plus de 300 enfants inscrits.

Tout l'après-midi, les enfants accompagnés de leurs coachs se sont démenés en participant à de nombreux jeux sportifs, intellectuels ou d'adresse proposés par dix-sept communes de l'ancien canton de Vigny.

Puis, les maires ou leurs représentants ont eu à faire preuve d'agilité au cours d'un jeu consistant à déverser le plus d'eau possible dans un bidon au moyen de gouttières à relier successivement d'un point à un autre.

Enfin, avant l'annonce des résultats, un flashmob surprise repris par des dizaines d'enfants et adultes a réchauffé le plateau sportif sur le tube « Magic in the air » du groupe Magic System. C'est Carole, habitante de Courcelles sur Viosne et professeur de danse qui avait conçu la chorégraphie. Plusieurs habitants de Cléry-en-Vexin (enfants et adultes) avaient d'ailleurs participé à des répétitions au cours des semaines précédentes et une vidéo avait même été tournée et mise en ligne pour pouvoir apprendre et répéter cette chorégraphie.





Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Jeux Intervillages 2015 - Samedi 11 avril 2015



A 18h30, le palmarès était proclamé : Courcelles sur Viosne remportait la première place avec un score de 52,40, devant Guiry-en-Vexin (51,10) et Seraincourt (50,67). Tous les enfants ont été récompensés par des coupes et des cadeaux offerts par le Conseil Départemental du Val d'Oise, le PNR et d'autres partenaires. Chaque participant a aussi reçu en souvenir un crayon-lampe offert par la commune de Cléry-en-Vexin et une médaille offerte par la Communauté de Communes Vexin Centre.

L'après-midi s'est terminé par un pot de l'amitié agrémenté d'un copieux buffet préparé par la mairie et par les habitants du village.

Plusieurs organisateurs et élus des communes voisines ont salué le sens de l'hospitalité et de l'organisation des animateurs clérysiens et nous ont remerciés pour le très agréable moment passé dans notre village.

La réussite de cet événement n'a été rendue possible que grâce à vous tous, à la formidable mobilisation et à l'enthousiasme de la soixantaine de Clérysiens impliqués dans cette manifestation.

**Merci à tous et à toutes pour cet élan de solidarité
qui a réuni toutes les générations autour des Jeux Intervillages 2015 !!!**





Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Dimanche 24 mai 2015 - Fête de la Saint Germain



C'est sous un soleil resplendissant que les agapes pour la fête du village ont démarré le dimanche 24 mai 2015. Les participants ont partagé l'apéritif en présence du maire de Cléry-en-Vexin sur le parking de l'école.

Pour inciter les habitants à se retrouver, le CFFR met chaque année à disposition gratuitement le barbecue et le charbon de bois. Les convives se chargent de concocter leurs spécialités culinaires et apportent leur bonne humeur.

Placée sous le signe du « festival du cinéma », cette journée a été l'occasion de remercier les bénévoles du CFFR. Chacun a ainsi reçu un objet personnalisé « plaqué or » symbolisant son investissement associatif et son savoir-faire.

Une exposition de photos présentait une rétrospective des animations clérysiennes organisées ces dernières années.

L'après-midi, petits et grands ont pu profiter de ce moment de détente autour des structures gonflables, du babyfoot humain et d'un quizz TV.



Dimanche 28 juin 2015 - Brocante



Du soleil, beaucoup de visiteurs et d'exposants, contrairement à l'année dernière, la brocante 2015 a été un vrai succès !

Toute la journée, les visiteurs se sont ainsi pressés dans les allées de la brocante à la recherche des bonnes affaires.

Une structure gonflable, installée sur la place de l'église, a ravi les enfants.

Cet événement incontournable de la vie de notre village est un lieu de rencontre et un grand moment de convivialité. Tous les bénévoles, heureux de

cette journée, se sont retrouvés en octobre pour partager le traditionnel « Merci Bénévoles » avec plein d'idées pour la prochaine édition.



Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Dimanche 20 septembre 2015 - Pétanque



Le concours de pétanque de l'année a bénéficié d'une météo très clémente en ce début septembre.

Malgré cela, seulement une quinzaine de doublettes étaient présentes, ce qui, selon les organisateurs, était moins que d'habitude.

Ceci étant la bonne humeur était de mise, et cela n'a pas empêché les participants de partager un excellent couscous dans la salle du Préau.

L'après-midi, après plusieurs manches acharnées, ce sont finalement le président du club de pétanque de Magny-en-Vexin et son partenaire qui ont remporté la coupe mise en jeu par l'association Comité des Fêtes - Foyer Rural de Cléry-en-Vexin.

Samedi 31 octobre 2015 - Halloween

Organisée par le Comité des Fêtes - Foyer Rural, l'après-midi Halloween s'est déroulée dans la joie et les rires.

A la salle du préau, dans un décor à faire peur, les murs tendus de toiles d'araignée, de masques hideux et de citrouilles, chacun pouvait participer à un atelier créatif, se faire maquiller ou déguster un petit bol de soupe de sorcière.

A la tombée du jour, tout un petit monde grouillant et bariolé, a traversé le village. Sorcières, diables boiteux, fantômes et autres monstres s'étaient donnés rendez-vous pour une soirée de frayeur.

Les habitants, avisés du passage, ont également joué le jeu et chaque enfant remplissait bien vite son petit sac de bonbons et friandises.





Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Samedi 5 décembre 2015 - Soirée Téléthon

La 29^{ème} édition du Téléthon s'est déroulée les 4 et 5 décembre 2015.

Cette année encore le Téléthon a pu tenir ses promesses et a permis de reverser 650 euros à l'Association Française de lutte contre les Myopathies.

C'est grâce à l'implication de tous que cette somme a pu être collectée. Aussi les membres de la coordination Téléthon de l'ancien canton de Vigny tiennent à remercier tous les acteurs. Cela concerne :

- Les marcheurs qui ont rallié la commune de Cléry-en-Vexin à Longuesse
- Le tracteur des produits du terroir qui a sillonné les villages du Vexin
- Les bénévoles du CFFR qui ont vendu des viennoiseries en porte à porte dans les rues du village le samedi 05 décembre 2015
- Les chanteurs et danseurs qui ont animé la soirée Karaoké et qui avaient revêtu pyjamas et pantoufles pour une soirée « Pyjama » mémorable.

Cette année, c'est Gilles Legros qui a impressionné le public pour son interprétation fort sympathique de la chanson Wight is wight de Michel Delpech. Chez les enfants, Aliénor Defain a également été récompensée par un cadeau.

Merci à tous pour votre mobilisation et pour votre générosité.



Le Téléthon en quelques chiffres

- 50 % des malades ont moins de 19 ans
- 37 essais thérapeutiques en cours
- 200 000 bénévoles impliqués dans les animations
- 1 million de donateurs
- 1 personne concernée par une maladie génétique rare



IDEES DE SORTIES DANS LE VEXIN

Domaine de Villarceaux - Chaussy

Niché au cœur du Parc régional du Vexin, l'extraordinaire domaine de Villarceaux est une splendide invitation à voyager dans le temps. Composé de deux châteaux d'époques différentes (manoir du XVII^{ème} siècle et château du XVIII^{ème}), il est surtout connu pour la beauté et la grandeur de son parc paysager de 70 hectares.



L'origine du château du bas date du XIII^{ème} siècle. Reconstitué, fortifié, il n'en reste aujourd'hui presque rien :

- Une tour d'angle dénommée « Tour des Condamnés » ou Tour Saint-Nicolas avec les murs qui l'encadrent et l'ancien logis seigneurial,
- Le « Manoir de Ninon » du XVIII^{ème} siècle au bord de l'eau avec sa tour et son passage voûté,
- Les communs qui devaient encadrer une cour fermée composée de deux trois petites tours à l'ouest.

Conçu par Jean-Baptiste Couretonne, le château du haut constitue un parfait exemple des grandes maisons de villégiature ou de réception construites au XVII^{ème} siècle par l'aristocratie ou la bourgeoisie. Le parc a reçu le label « Jardin Remarquable » du Ministère de la Culture en 1984. Il illustre les différentes périodes historiques qui ont fait évoluer le domaine. Le jardin médiéval est une lointaine réplique du jardin monastique.

Ouverture :

Ouvert du mardi au dimanche, de 14h à 18h en accès libre ou en visite guidée (départ à heures fixes tous les jours). Visite du Manoir de Ninon (réservation obligatoire sur place).

Dates et programme de la saison sur <http://www.villarceaux.iledefrance.fr>

Musée de la Moisson - Sagy



Depuis des millénaires, la culture des céréales domine la production agricole du Vexin français. Situé au cœur du grenier à blé du bassin parisien, le musée de la Moisson présente dans un ancien corps de ferme, les grandes mutations techniques et sociales qui accompagnèrent cette épopée céréalière tout au long du XX^e siècle.

Le musée abrite une remarquable collection d'outils et de machines agricoles constituée par l'Association des Moissonneurs de Sagy. Faucheuse, batteuse, locomobile, trépineuse... tous les engins sont encore en état de

fonctionnement, le plus ancien datant de 1880. Des photographies et témoignages d'agriculteurs du Vexin français agrémentent la visite, complétant une projection sur l'évolution de la société agricole.

Ouverture :

Ouvert le dimanche de 14h à 18h de mars à octobre ou en semaine sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h.



Cléry en fête !

Le calendrier prévisionnel des manifestations 2016

Janvier



Galette des Rois

Février



Loto des enfants

Mars



Loto



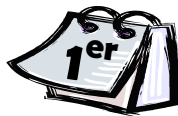
Chasse aux œufs

Avril



Sortie Aventureland

Mai



Repas du Muguet



Fête de la St Germain

Juin



Jeux Intervillages



Brocante

Septembre



Pétanque



Festival Césarts fête la planète

Octobre



Halloween

Décembre



Téléthon



Soirée dégustation



Spectacle de Noël



L'Etat-Civil

Naissances :



Bienvenue aux nouveaux Clérysiens !

- 19 juin 2015 Diego KOWALESKI
- 26 octobre 2015 Ethan KOVALEFF

Mariages :



Toutes nos félicitations aux heureux mariés !

- 20 mars 2015 Amandine FORRIERE
Yohan GUEGAN
- 20 juin 2015 Claudie CHAPPUIS
Liliane DOS
- 25 juillet 2015 Marie LABOUCHERIE
Teddy TRIBOUILLARD

Décès :



Toutes nos condoléances aux familles en deuil.

- 9 mars 2015 Denise ANTONIAZZI née LABIGNE
- 13 septembre 2015 Serge SORIN



MAIRIE
4, rue de la Fontaine d'Ascot - 95420 CLERY-EN-VEXIN

Tél : 01.34.67.42.38 – Fax : 01.34.67.43.98

Mail: commune-de-clery@wanadoo.fr

Site Web: <http://www.clery-en-vexin.fr>

Secrétariat de Mairie : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 09h00 à 12h00
Jeudi de 17h00 à 19h00

Permanence du Maire : Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Autres numéros utiles

<u>Ecole Maternelle de Cléry</u>	01.34.67.48.74
<u>Ecole Primaire de Wy-dit-Joli-Village</u>	01.34.67.46.39
<u>Ecole Primaire d'Arthies</u>	01.34.67.22.25
<u>Collège Claude Monet (Magny)</u>	01.34.67.04.67
<u>Ecole Marie-Thérèse (Magny)</u>	01.34.67.11.73
<u>Gendarmerie de Vigny</u>	01.34.67.89.89
<u>Secteur Pastoral Magny</u>	01.34.67.10.93
<u>Syndicat des Eaux de la source St Romain (Wy)</u>	01.34.67.47.46
<u>EDF - Service Dépannage</u>	08.10.33.30.95
<u>Caisse Primaire d'Assurance Maladie</u>	3646
<u>Centre Hospitalier du Vexin</u>	01.34.79.44.44
<u>Tim'Bus</u>	01.34.46.88.00
<u>Communauté de Communes du Vexin Centre</u>	01.30.39.23.34
<u>Trésor Public de Magny-en-Vexin</u>	01.34.67.00.15
<u>Centre anti-poisons</u>	01.40.05.48.48
<u>La Poste (Magny)</u>	3631
<u>Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)</u>	09.77.86.74.91
<u>Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise</u>	08.20.25.95.10
<u>Vie Insertion Emploi</u>	01.34.66.44.88
<u>Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères</u>	01.34.66.18.40
<u>Croix-Rouge (Délégation du Vexin français)</u>	01.30.39.88.49

